

Master Communication publique et politique

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Entreprises et institutions **Parcours :** Formation initiale

Durée de la formation

24 mois

Rythme de la formation

La 1^{re} année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2^e année comprend une période de cours à temps plein au CELSA de mi-septembre à février, suivie d'un stage de 6 mois en France ou à l'étranger.

Responsable(s) de Formation



SÉBASTIEN APPIOTTI Maître de conférences



JULIETTE CHARBONNEAUXMaîtresse de conférences



ISABELLE LE BRETON-FALEZANMaîtresse de conférences



EMMANUELLE FANTINMaîtresse de conférences

Coordination pédagogique



ALEXANDRA TANNIOUCoordinatrice pédagogique



VESNA KATICCoordinatrice pédagogique

Tarif

Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité). Master 2 en formation initiale : 250 € (frais de scolarité) + $103 \in (CVEC)$ — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Information et contact Orientation étudiante et concours formation initiale

Catherine Jolis catherine.jolis@sorbonne-universite.fr



PRÉSENTATION

La formation met l'accent sur les métiers liés à la communication des institutions nationales, européennes et locales. La communication se conçoit dans ce master, dans sa dimension résolument sociale, institutionnelle et « politique », et vise à explorer les grandes questions suivantes : que peut-on attendre aujourd'hui de la communication pour escorter l'exigence accrue de proximité, de transparence et d'efficacité ? De quelle façon la digitalisation peut-elle servir ces desseins ? Comment appréhender désormais les pesanteurs géopolitiques et sociohistoriques à l'égard des défis environnementaux et de l'internationalisation accélérée de nos sociétés ? Quel est l'effet des médiatisations plurielles du politique sur nos procédures démocratiques ?

Tous incarnés par les interventions d'experts, les champs de la communication publique et politique sont explorés à travers de nombreuses études de cas et retours d'expérience. Chaque fois, ambition théorique et réflexivité viennent fournir aux étudiantes et étudiants les connaissances et méthodologies leur permettant d'accéder à des fonctions de conception et de stratégie. La pédagogie est variée tout au long du master et s'articule autour de plusieurs temps forts tels que le travail d'études et de recherche en 1^e année, la conception d'une stratégie de communication corporate ou encore la réalisation collégiale d'un plan de communication diligenté par un commanditaire extérieur. Chaque année, de nouveaux événements « hors les murs » et des conférences thématiques permettent de résonner avec l'actualité.

Cette formation en deux ans, comprenant deux stages, ouvre la voie à de multiples trajectoires professionnelles : en agence conseil, en cabinet de lobbying/affaires publiques, en institut de sondage, dans des organisations internationales, au sein de partis politiques, au cœur des pôles « affaires publiques » ou « relations institutionnelles » de grandes entreprises, en collectivité territoriale, en ministère, au Parlement ou dans les institutions européennes.

PUBLIC

Le master Communication publique et politique s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...)
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Communication des entreprises et des institutions du CELSA

COMPÉTENCES VISÉES

Il s'agit entre autres, de savoir maîtriser les domaines et savoir-faire suivants :

- les transformations médiatiques des institutions publiques ;
- la vie politique française et européenne et le fonctionnement de leurs institutions ;
- les méthodologies de la communication publique et politique ;
- la communication politique de crise ;
- les enjeux légistiques et communicationnels du travail parlementaire;
- les stratégies d'influence et affaires publiques européennes ;
- les nouvelles trajectoires télévisuelles et numériques du jeu politique ;
- les stratégies d'attractivité et mises en marque des territoires ;
- les interfaces entre politiques publiques, nouveaux défis industriels et territoires ;
- les dynamiques et acteurs des politiques culturelles et du patrimoine.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1^{er} et 2^e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication des organisations. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2^e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI - Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3^e année de licence au CELSA)

Le 3° semestre se déroule au CELSA (350h de cours), suivi du 4° semestre qui comprend un stage en France ou à l'étranger de 6 mois maximum (à partir du mois de février) ou un séjour d'études à l'étranger.

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1^{re} année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2^e et 3^e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Le master forme des spécialistes en communication publique et politique, et permet d'accéder à des postes de responsable de communication ou relations média en cabinet ministériel, dans un parti politique, dans une grande institution (collaborateur parlementaire ou responsable de communication à Assemblée nationale ou au Sénat, ou bien aux pôles « médias—communication de l'Elysée, de ministères divers, de l'Armée de Terre ou de la Marine Nationale...), également dans une fondation, au sein d'une collectivité territoriale (cabinet d'élus ou autre). On peut également être chargée ou chargé d'affaires publiques ou relations institutionnelles dans une grande entreprise (EDF, SNCF, Naval Group...). Ou, enfin, devenir directrice ou directeur de clientèle en agence conseil, ou en institut d'études et sondages.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉS DES STAGES

Assemblée nationale (auprès d'un député, un groupe politique ou au pôle « presse et communication »), Sénat (idem), Comité des Jeux



olympiques de Paris (COJO), Commissariat des armées, Naval Group, TotalEnergies, Conseil de l'Europe, Pôles "presse" de l'Élysée et de Matignon, Cabinets ministériels, Quai d'Orsay, Service d'information du gouvernement SIG, OCDE, Agence Havas, Institut Ipsos Advise, Agences Bonafide et Image Sept, Observatoire du conspirationnisme, Parti socialiste, Renaissance, Fondation du patrimoine Exemples de missions en stage

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication. Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approches politico-médiatiques des institutions
- Sémiotique appliquée
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Principes de communication publique et politique
- Dynamiques institutionnelles françaises (1/2)
- Communication sensible et polémiques

Enseignements méthodologiques

- Mémoire Atelier de suivi
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Organisations et politiques culturelles
- Approche communicationnelle de l'autorité

Enseignements de spécialité

- Stratégies d'attractivité des territoires, patrimoine et tourisme
- Communication non marchande, des OI et des associations
- Relations médias

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Métiers et pratiques professionnelles des agences
- Cohésion de groupe + Media Training

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS



- Médiatisation des enjeux diplomatiques et de défense
- Opinion, études politiques et sondages

Enseignements de spécialité

- Transformations médiatiques du politique
- Communication publique et politique appliquée
- Affaires publiques européennes

Enseignements complémentaires

- Projets commandités, mise en situation professionnelle
- Dynamiques institutionnelles françaises 2/2
- Relations institutionnelles des entreprises et influence
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Nouvelles dimensions communicationnelles de la citoyenneté
- Communication et stratégies électorales locales

Enseignements de spécialité

- Stratégies d'influence de l'Etat
- Organisations et politiques culturelles 2/2

Enseignements méthodologiques

• Mémoire - Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

Pour candidater dans un master en deux ans au CELSA, vous devez avoir obtenu ou obtiendrez à la fin de l'année universitaire en cours un diplôme de licence ou 180 crédits ECTS (équivalent Bac+3), dans un établissement situé en France ou à l'étranger. Pour postuler au master, vous pouvez présenter votre candidature par :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

L'accès au master est sélectif. Le concours du CELSA est structuré en deux phases.

1- L'admissibilité

Les dossiers de candidature sont évalués par une commission d'admissibilité. A l'issue de cette phase, les personnes déclarées admissibles sont convoquées à un entretien d'admission.

• Pour les candidatures MonMaster, le dossier est évalué selon le niveau académique, les projets académique et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.



- Pour les candidatures BEL, après communication des résultats d'admissibilité par les Écoles Normales Supérieure ou l'École nationale des chartes, les étudiantes et étudiants ayant obtenu des notes supérieures à un total défini par le CELSA, sont déclarés admissibles.
- Pour les candidatures Campus France, sont évalués le niveau académique, les projets universitaire et professionnel, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication. Un niveau de langue C1 est par ailleurs requis.

2- I 'admission

Les candidates et candidats ayant été déclarés admissibles sont invités à se présenter à un entretien oral à distance avec un jury qui évalue la capacité d'analyse et de structuration de la réflexion, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les personnes admises se voient proposer une place dans le master qu'elles doivent accepter officiellement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de communication des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France.

La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Vous pouvez consulter dès maintenant le calendrier prévisionnel des dates de concours.

Préparation du concours

Consulter la page Rejoindre nos formations pour des conseils et une bibliographie.